



**VILLE D'EZE**

**DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES**

**ARRONDISSEMENT  
DE NICE**

**Délibération  
n°2023\_16**

**2 mars 2023**

**MAIRIE D'EZE**

**OBJET :**

**Les Théâtrales d'Eze**

**RAPPORTEUR :  
Monsieur le maire**

**Nombre de conseillers en  
exercice 19**

**Nombre de présents 15**

**Nombre de votants 17**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué le vingt-quatre février deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane CHERKI, maire.**

**Présents :** M. Stéphane CHERKI – M. Sylvestre ANSELMINI – Mme Céline ZAMBON – Mme Virginie SOULIER – M. Patrick LADU – M. Christian FIGHIERA – Mme Meriem BEN HADDOU – Mme Isabelle GIANTON – Mme Claudine TURRINI – M. Alain FABRI – Mme Valérie BUSILLET – M. Jean-Barthélémy VAUTEL – Mme Patricia ALLOUCH – M. Claude TKACZYK – M. Ghassan ANDRAOS

**A donné procuration :**

M. Boris KRUNIC pour M. Christian FIGHIERA  
Mme Patricia PONTIS pour Mme Céline ZAMBON

**Absents excusés :**

Mme Annick FILLON  
M. Christophe VESTRI

**Secrétaire de séance :** Mme Meriem BEN HADDOU

- Dans le cadre de ses manifestations estivales à caractère culturel, la commune d'Eze a planifié l'organisation d'un festival de théâtre professionnel durant quatre jours. Cette manifestation, intitulée Les Théâtrales d'Eze, a pour objectif de promouvoir la culture à travers le théâtre et de divertir le public. Chacun pourra trouver le genre qui lui convient au cours des quatre soirées des 3, 4, 5 et 6 août prochains.
- La commune souhaite proposer un programme culturel dont le divertissement du public est une priorité car la société actuelle est de plus en plus friande de divertissements notamment depuis la fin de la dernière pandémie.
- La demande concerne l'ensemble des besoins à mobiliser pour la promotion et l'organisation de ce premier festival de théâtre professionnel sur la commune.

**AR Prefecture**

006-210600599-20230302-DEL2023\_16-DE  
Reçu le 03/03/2023

L'estimation de l'administration pour la globalité de l'opération a un chiffre prévisionnel de 100 000€ HT.

- Afin de financer dans les meilleures conditions cette opération, la commune peut solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès des collectivités locales concernées, et de tout autre organisme en capacité de subventionner le projet.

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal,**

**A L'UNANIMITE,**

- Décide de solliciter une subvention au meilleur taux possible auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer au financement des premières Théâtrales d'Eze ;
- Décide de solliciter une subvention au meilleur taux possible auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes pour contribuer au financement des premières Théâtrales d'Eze ;
- Décide de solliciter une subvention au meilleur taux possible auprès de tout autre organisme en capacité de subventionner les premières Théâtrales d'Eze ;
- Mandate Monsieur le maire, ou son représentant, pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le maire,



Le Maire,  
Stéphane CHERKI.